



Réunion de bureau

Paris,
Le 10 octobre 2017

upds
Union des professionnels
de la dépollution des sites



1. Informations diverses



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Enquête publique lancée le 4 octobre sur les 4 parties de la norme NFX31-620.

Clôture de l'enquête publique : le 15 novembre 2017.

Organisation réponse UPDS :

- Retour avis des adhérents pour le **27 octobre 2017**.
- Finalisation de l'avis UPDS lors de la commission technique du 7 novembre.

⇒ Modifications apportées très positives.

⇒ Prise en compte de presque toutes nos propositions.

⇒ Norme beaucoup plus claire et en cohérence avec les pratiques du métier.



Révision guide TEX

Planning :

- ⇒ Nouvelle version du guide de valorisation des TEX envoyée au mois d'août, reprenant les commentaires formulés sur la version du mois d'avril.
- ⇒ GT organisé le 21 septembre avec les principaux répondants à la consultation.
- ⇒ Sommes en attente de la nouvelle version du guide.
- ⇒ GT élargi le 26 octobre pour validation finale du guide.

L'essentiel de nos commentaires a été pris en compte, notamment ceux sur les valeurs seuils en COHV.



Avancement GT interne UPDS PCT

Le contenu du PCT est fixé par la norme NFX31-620-3.

Utilité de la poursuite des travaux ?

Nécessité de rédiger/publier un guide méthodologique ?

Courrier à DGPR sur équivalence OPQIBI/LNE

Courrier envoyé le 4 septembre 2017 demandant :

- ✓ les conditions d'équivalence à la certification SSP mentionnée dans la loi ALUR ?
- ✓ Si la qualification OPQIBI est équivalente à cette certification SSP ?

=> Pas de réponse à ce jour



JT MTES du 30/11 : appel à REX

Sollicitation du MTES pour présenter nos REX d'utilisation de la nouvelle méthodologie SSP (même si antérieurs au 19/04/17).

=> Une seule réponse... personne n'est intéressé ??

Plaquette MTES sur méthodologie SSP

1 A4 Recto Verso.

Beaucoup de texte => résumé de la méthodologie.

MAIS pas de mention de la norme NFX31-620 ni de la certification...



Comité friches Ademe (Réunion le 19 septembre 2017)

Bilan des AAP friches depuis 2010 :

Depuis 2010 : 110 projets aidés : 65 achevés ; 38 encore en cours ; 11 abandonnés

En 2016 : 14 projets aidés sur 27 présentés. 6,7 M€ distribués.

En 2017 : 35 projets reçus, 31 recevables. Enveloppe 4M€.

Critères de choix :

- Responsable pollution non identifié ou ne pouvant pas supporter les coûts.
- Nouvel usage => renouvellement urbain.
- Etudes conformes à la méthodologie SSP.
- Terres traitées au maximum in situ ou sur site.
- Conception intégrée avec gestion de la pollution.
- Effet levier lié à l'aide
- Cohérence territoriale.

Lancement d'une étude pour analyser les dossiers achevés et avoir un REX.



2. Rencontre UPDS/AFNOR



Rencontre UPDS/AFNOR

Suite au maintien de notre demande de ne payer que 1866 € (au lieu de 3732 €) en date du 13 juillet, l'UPDS a été radiée de toutes les commissions AFNOR et ISO dès le 17 juillet. JLS n'est donc pas allé à Séoul.

Réunion le 7 septembre 2017 : SVI, JMB, CDH + 3 personnes de l'AFNOR.

⇒ Echange très **franc**.

⇒ Avons fait part de notre **mécontentement**.

⇒ Ont découvert les problématiques de notre secteur d'activité.

⇒ Sont restés **inflexibles** sur la nécessité de payer pour participer aux travaux.

⇒ Mais sont d'accord pour que le montant de cette année (3732 €, soit 50% du montant dû) soit reconduit l'année prochaine.

⇒ Nous avons été réintégrés aux travaux de la commission dès le 8/9.



3. Modification du calcul de la cotisation UPDS



Modification du calcul de la cotisation UPDS

Besoin de renforcer capacité de l'UPDS à produire pour :

- Faire rayonner l'UPDS ;
- Renforcer lobbying dans instances régionales et nationales.

Projet d'embauche d'un chargé de communication à 60%.

Réserve de fonds pas utilisable pour financer charge récurrente de fonctionnement.

Faire évoluer le mode de calcul des cotisations

- qui est identique depuis 10 ans ;
- pour le rendre plus équitable.



Modification du calcul de la cotisation UPDS

Tranche de CA (M€)	Calcul cotisation actuel	Cotisation moyenne	Taux moyen de cotisation / CA
CA < 1,75	$3000 + 0,25 * CA / 100$	3 287 €	0,312 %
$1,75 \leq CA < 5$	$3000 + 0,25 * CA / 1000$	3 842 €	0,123 %
$5 \leq CA < 10$	$4000 + 0,2 * CA / 1000$	5 571 €	0,073 %
$10 \leq CA < 25$	$5000 + 0,15 * CA / 1000$	7 389 €	0,048 %
$25 \leq CA$	$5000 + 0,15 * CA / 1000$	10 649 €	0,028 %
Montant global actuel des cotisations		250 379 €	

Tranche de CA (M€)	Calcul cotisation projeté	Cotisation moyenne	Taux moyen de cotisation / CA	Variation moyenne
CA < 1,75	$1500 + 0,20 * CA / 100$	1 729 €	0,163 %	- 47 %
$1,75 \leq CA < 5$	$3500 + 0,25 * CA / 1000$	4 342 €	0,140 %	+ 13 %
$5 \leq CA < 10$	$4250 + 0,30 * CA / 1000$	6 606 €	0,086 %	+ 18 %
$10 \leq CA < 25$	$4750 + 0,30 * CA / 1000$	9 527 €	0,061 %	+ 29 %
$25 \leq CA$	$5000 + 0,25 * CA / 1000$	14 414 €	0,038 %	+ 35 %
Montant global projeté des cotisations		296 255 €		



4. Communication



Commercialisation du colloque du 14/11

- ✓ 30 invitations (intervenants et organisateurs)
- ✓ 22 adhérents UPDS/Ea inscrits
- ✓ 9 non adhérents inscrits
- ✓ 11 sponsors dont Région PACA et Métropole Aix Marseille Provence



upds Union des professionnels de la dépollution des sites

ÉCO entreprises Acteurs de la transition

SAVE THE DATE

Colloque
« L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DES FONCIERS DÉGRADÉS »
14 novembre 2017 à Marseille,
Théâtre de la Joliette – 8h30/17h30

L'UPDS et ÉA éco-entreprises invitent les propriétaires de fonciers et les porteurs de projets d'aménagement et de construction à partager les facteurs clés de réussite des opérations de reconversion de sites dégradés.

8 interventions de retours d'expériences par les maîtres d'ouvrages, 2 tables-rondes, un déjeuner cocktail dédié aux rencontres.

Ouverture des inscriptions en septembre 2017 !



Publication d'UPDS Mag n°3

Préparation du 3^{ème} numéro :

- ✓ Gros retard sur publication.
- ✓ Plusieurs articles reçus de la part des adhérents.
- ✓ Article sur nouvelle méthodologie à rédiger par CDH. BRGM OK pour relire et cosigner.
- ✓ Paraîtra sans doute pour le colloque.

Problèmes de diffusion par mail. Beaucoup de gens disent ne pas l'avoir reçu...



5. LIFTI – CR réunion du 21/09

Bilan des adhérents intéressés pour adhérer



Merci pour votre attention...

Des questions ?



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 1 :

- Plusieurs exigences du référentiel de certification (dont les compétences et l'expérience du personnel) remontées dans la partie 1 de la norme, qui est indissociable de chacune des 3 autres parties.
- Il faut être au moins deux personnes pour travailler sur un sujet SSP, mais la supervision peut être sous-traitée (permet d'ouvrir aux sociétés unipersonnelles).



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 2 :

- Changement de forme (meilleure lisibilité)
- Evolution du contenu de LEVE (A100 + A110 ; pas A120)
- Disparition d'EVAL
- Création des prestations ETAT = études historiques et documentaires ; SUIVI = surveillance environnementale ; BQ = bilan quadriennal ;
- Changement de nom CPIS => DIAG
- Elargissement A260 aux terres à excaver
- Création de « A130 : élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations » et de « A270 : interprétation des résultats des investigations ».



Lancement enquête publique norme NFX31-620

Modifications de la partie 3 :

- Changement de forme (meilleure lisibilité)
- Création des prestations « PCT », « EXCAV ».
- PCT = B111 et/ou B112 et B120 (études de conception).
- EXCAV = Suivi de la gestion des terres en phase de terrassement.

Points d'attention sur la partie 3 :

- Contenu des prestations PCT et EXCAV.

Modifications de la partie 4 :

- Intégration de toute la refonte effectuée par nos soins et qui avait été placée en annexe du référentiel LNE afin d'être opposable.



Révision guide TEX

Valeurs de niveau 1 (libératoires + usage résidentiel RdC + jardins privés) : proches VTB UPDS !

Famille	Substance	Valeurs seuils de niveau 1 (mg/kg MS, analyse en contenu total)	Famille	Substance	Valeurs seuils (mg/kg MS, en contenu total)
Eléments traces métalliques	As	25	HC	Hydrocarbures C5-C10	40
	Ba*	100		Hydrocarbures C10-C40	50
	Cd	0,4	BTEX	Benzène	0,05
	Co*	20		Somme des TEX (Toluène, Ethylbenzène, Xylènes)	1,5
	Cr ¹	90		COHV	Tétrachloroéthylène
	Cu	40	Trichloroéthylène		0,1
	Hg ¹	0,1	Cis-Dichloroéthylène		0,1
	Mo*	1,5	Chlorure de vinyle		0,1
	Ni	60	HAP	Naphtalène	0,1
	Pb	50			
	Sb*	1			
	Se*	0,7			
	Zn	150			
	Composés organiques persistants	PCB (somme des 7 congénères)	0,2		
		Dioxines/furannes*	2 ng/kg MS (exprimé en TEQ OMS 1998 (nd=LQ) et hors contribution PCB-dl)		
		Somme des 16 HAP	10		



Révision guide TEX

Approche de niveau 2 (respect FPGU pour ETM et POP ; pas d'impact sur eaux ; respect VS sanitaires ; pas de contrôle du site receveur)

Famille	Substance	VS1 : Valeurs seuils sous bâtiment de bureaux, industriel ou commercial sans sous-sol	VS2 : Valeurs seuils sous couverture de 30 cm de terres végétales (aménagements paysagers non privatifs) ou sous revêtement (aménagements routiers en projets d'aménagement)
HC	Hydrocarbures C5-C10	40*	200*
	Hydrocarbures C10-C40	50	500*
BTEX	Benzène	0,05	0,3
	Somme des TEX (Toluène, Ethylbenzène, Xylènes)	4,5	30*
COHV	Tétrachloroéthylène	1	1*
	Trichloroéthylène	1*	1*
	Cis-Dichloroéthylène	0,3	0,3*
	Chlorure de vinyle	0,2	0,2*
HAP	Naphtalène	0,3	5*

0,05 ?

15 ?



Révision guide TEX

Approche de niveau 2 (respect FPGU pour ETM et POP ; pas d'impact sur eaux ; respect VS sanitaires ; pas de contrôle du site receveur)

- ⇒ Souhait côté VALTEX de fixer les valeurs en TCE/PCE sous couverture ou sous revêtement à 2,5 mg/kg.
- ⇒ Serait OK côté sanitaire MAIS pb de respect du stand-still (car pas de contrôle du site receveur) => opposition UPDS.
- ⇒ Contre-argument VALTEX : en sortie de traitement, difficile de descendre sous 2,5 mg/kg en TCE/PCE (même après venting chaud ?). Solvants liés au sol. Pas désorbables/pas volatils donc pas de problème.
- ⇒ OK mais très fort risque d'utilisation de ces valeurs pour comparaison avec des mesures effectuées sur sols en place. Et dans le cas de sols en place, 2,5 mg/kg en PCE/TCE est une valeur très élevée => opposition UPDS.
- ⇒ Par ailleurs si besoin spécifique => approche de niveau 3 toujours possible.

Qu'en pensez-vous ?

